

DIMANCHE 26 SEPTEMBRE 2010

## Lettre ouverte au Préfet du Val d'Oise

Objet : **Requête concernant l'expropriation des trois parkings du Val d'Argenteuil Nord**

Monsieur le préfet,

Le commissaire enquêteur dans ses conclusions considère que le projet de ladite expropriation justifie, en effet, des atteintes à la propriété privée. En revanche, il ne les juge pas abusives, compte tenu des engagements de la commune sur l'attribution future des emplacements de stationnement des parkings rénovés.

De ce fait, le commissaire enquêteur a recommandé à la Ville d'Argenteuil, dans un esprit d'équité nous semble-t-il et conformément aux remarques qu'il a émises dans son rapport, de poursuivre la concertation avec les habitants du quartier du Val Nord et de mettre en place, pendant les travaux, un comité de suivi avec les ASL (Associations Syndicales Libres). Pendant l'enquête publique, un collectif intitulé « Non à l'expropriation des trois parkings » et composé d'une centaine d'emphytéotes s'est constitué spontanément afin de trouver une solution acceptable avec la municipalité d'Argenteuil.

Dans le but d'établir un dialogue constructif entre les responsables de la mairie et des représentants désignés démocratiquement par les membres du collectif, nous avons, à plusieurs reprises, sollicité une salle de réunion, mais en vain. Il en fut de même à travers de multiples tentatives orales afin d'inviter les élus concernés à revoir leur position concernant ce dossier. En effet celui-ci mérite davantage de concertation avec les emphytéotes.

A ce jour, la seule réaction est celle de la première adjointe au maire dans le journal l'Echo Régional du 09/07/10. L'élue a stigmatisé la démarche de concertation sans prendre en considération ni les observations du commissaire enquêteur, encore moins les revendications légitimes des copropriétaires directement touchés par l'expropriation de ces trois parkings. Il nous semble également utile de vous rappeler que l'opération de repérages des places aux parkings s'est soldée par l'impossibilité d'identifier un certains nombres d'emphytéotes. La

plupart d'entre eux ne parlant pas le Français et étant même surpris d'être concernés par la question.

Face à cette situation de blocage, dans un quartier qui ne manque pas de tensions d'ordre social et où le vivre ensemble est fragile. C'est pourquoi notre collectif, conscient de ce contexte sensible, a jugé responsable et urgent de vous tenir informé avec l'espoir que votre étude du dossier et la décision qui s'ensuivra soit à la fois respectueuse du collectif et juste pour ce qui concerne la compensation des emphytéotes.

Dans l'attente de votre intervention dans l'intérêt général, nous vous prions d'agréer, Monsieur le préfet, l'expression de notre profond respect.

P/ le Collectif « Non à l'expropriation des parkings ». Le Président du CIVIC

Ali ROMHANE. Amar BENOUN

Anwar HAMADI

PJ : communiqué de presse (repris par Vonews)- 2 tracts- article de presse.